



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Défiance envers les vaccins

Question écrite n° 20844

### Texte de la question

M. Jean-Marie Fiévet appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé sur la controverse concernant la vaccination. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), « l'hésitation vaccinale » vient de rejoindre les 10 menaces mondiales pour la santé. En effet, depuis le premier janvier 2018, 11 vaccins sont obligatoires pour les enfants en France. Pourtant, depuis la publication de l'étude erronée affirmant qu'il existe un lien entre le vaccin ROR (rougeole, oreillons, rubéole) et l'autisme il y a une vingtaine d'années, la France fait partie des pays les plus défiants à l'égard des vaccins avec 41 % de la population méfiante contre 17 % dans le reste des pays européens. Or, depuis mars 2019, on assiste à la recrudescence des cas de rougeole à travers le monde. Cette maladie représente une réelle menace car, sur l'ensemble de l'année 2018, trois personnes sont décédées de la rougeole en France. Par ailleurs on assiste à la diffusion de l'activisme antivaccin sur de nombreux réseaux sociaux ce qui dissuade davantage la population. Dès lors, il lui demande ce que le Gouvernement souhaite mettre en place afin de lutter contre cette défiance envers les vaccins notamment à travers une sensibilisation accrue.

### Texte de la réponse

Le Plan Priorité Prévention mis en place le 26 mars 2018 lors d'un Comité interministériel pour la santé contient plusieurs mesures de politique vaccinale visant à simplifier le parcours vaccinal des citoyens et à multiplier les opportunités vaccinales. Outre la mise en place de l'extension des obligations vaccinales de 3 à 11 maladies chez le nourrisson, plusieurs mesures et expérimentations ont été mises en œuvre. Parmi elles, la généralisation de la vaccination contre la grippe saisonnière par les pharmaciens d'officine entrée en vigueur en octobre 2019, après deux années d'expérimentation. Ainsi, chaque citoyen qui désire se faire vacciner contre la grippe peut désormais soit s'adresser à un médecin, un infirmier, un pharmacien ou une sage-femme. Une expérimentation visant à mettre à disposition des stocks de vaccins chez des médecins généralistes et les sages-femmes va débuter en 2020. D'autres expérimentations ciblées sur certaines vaccinations, comme la vaccination contre la grippe des professionnels de santé ou contre les infections à papillomavirus ont débuté à la rentrée 2019. Ces expérimentations visent à améliorer les pratiques des professionnels de santé en matière de vaccination pour in fine améliorer la couverture vaccinale de la population. En parallèle, de nombreuses actions de promotion de la vaccination et de sensibilisation des Français à cette démarche de prévention majeure des maladies infectieuses se sont intensifiées et largement développées ces dernières années sur différents supports et médias. A destination du grand public, des documents pédagogiques, des brochures d'information sur les différentes maladies à prévention vaccinale sont édités et diffusés par Santé publique France et l'Institut national du cancer pour ce qui concerne la vaccination contre les papillomavirus humains. Des documents et outils plus techniques sont également diffusés aux professionnels de santé. En 2017, un site d'information et de promotion de la vaccination à destination du grand public ([vaccination-info-service.fr](http://vaccination-info-service.fr)) a été lancé. Il vise à informer et expliquer de manière scientifique et objective les enjeux liés à la vaccination. Ce site s'est enrichi en 2018 d'une section réservée aux professionnels. L'ensemble des ordres des professions de santé (médecins, pharmaciens, sages-femmes, infirmiers, chirurgiens-dentistes, masseurs-kinésithérapeutes,

pédicures-podologues) ont signé en octobre 2018 avec la ministre en charge de la santé, une charte d'engagement en faveur de la vaccination contre la grippe saisonnière. Pour la première fois, en France, une large campagne de communication radio-télé a été lancée en avril 2019 visant à promouvoir la vaccination. Des premiers résultats encourageants montrent un regain de la confiance en la vaccination des Français. Le Baromètre santé, effectué chaque année auprès d'un échantillon représentatif de la population française, montre, en 2018, un gain de 3% des opinions favorables à la vaccination par rapport à 2017. Une étude menée en février 2019, auprès de parents d'enfant de moins de 2 ans, fournit également des éléments très positifs, en comparaison avec la même étude effectuée quelque mois plus tôt en 2018. L'importance de la vaccination pour la santé des enfants (91%) et pour la protection de la collectivité (87%) progresse nettement dans l'opinion des parents (+5 points par rapport à juin 2018). Près de neuf parents sur dix (86%) adhèrent à l'idée que les nouvelles obligations vaccinales vont permettre d'augmenter le nombre de personnes vaccinées en France et pour les trois quarts, réduire les épidémies (77%). Ces premiers résultats encourageants méritent d'être amplifiés et poursuivis afin que la population retrouve une pleine confiance en la vaccination.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marie Fiévet](#)

**Circonscription :** Deux-Sèvres (3<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 20844

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé \(Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre\)](#)

**Ministère attributaire :** [Solidarités et santé](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [25 juin 2019](#), page 5786

**Réponse publiée au JO le :** [12 novembre 2019](#), page 9993